



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

T +41 26 305 10 40
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg

PAR COURRIEL

Département fédéral de l'environnement, des
transports, de l'énergie et de la communication

DETEC

Monsieur Albert Rösti

Conseiller fédéral

Palais fédéral Nord

3003 Berne

Courriel : rtvg@bakom.admin.ch

Fribourg, le 22 septembre 2026

2026-739

Révision partielle de l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV) - Adaptation des catégories tarifaires pour la redevance des entreprises – Procédure de consultation

Monsieur le Conseiller fédéral,

En date du 19 juin 2026, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) nous a consultés sur l'objet susmentionné.

Après analyse, le Conseil d'Etat soutient la modification proposée pour adapter la structure tarifaire relative à la redevance des entreprises dans le cadre de la législation sur la radio et la télévision. Il prend note du fait que cette modification vise à corriger le système actuel qui, selon l'arrêt du Tribunal fédéral du 27 novembre 2024, n'est pas conforme à la Constitution. En outre, il constate avec satisfaction que l'incidence des nouvelles catégories tarifaires sur le produit total de la redevance des entreprises sera minime, voire nul. Enfin, le Conseil d'Etat salue les allègements supplémentaires proposés pour les petites et moyennes entreprises.

Vous remerciant de nous avoir associés à cette consultation, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Au nom du Conseil d'Etat :

Philippe Demierre, Président

Philippe Demierre

Signature électronique qualifiée - Droit suisse

Sophie Perrier, Vice-chancelière d'Etat

Sophie Perrier

Signature électronique qualifiée - Droit suisse

L'original de ce document est établi en version électronique

Copie

—
à la Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle ;
à la Chancellerie d'Etat.